

Il ajoute que d'après la brochure que lui a fait parvenir le ministère, le programme comportera une inspection «dans les fermes». Cela, dit-il, va exiger l'emploi de milliers d'administrateurs et le coût d'un tel programme sera exorbitant. Je pose la question suivante: Va-t-on demander aux bureaux de main-d'œuvre de seconder ces inspecteurs ou va-t-on recourir au sempiternel régime politique de patronage, comme dans le passé? J'aimerais bien que le ministre nous dise ce qu'il faut faire. De l'avis de fonctionnaires que j'ai rencontrés dernièrement, l'on devrait s'adresser à la direction qui s'occupe de l'application de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Mais je signale au ministre que les demandes seraient si nombreuses qu'il lui faudrait augmenter immédiatement le personnel de ce service. Les gens des localités intéressées sont tout à fait capables de faire l'inspection des fermes. J'espère que le ministre ne reviendra pas à l'ancien système, en vertu duquel la seule qualité requise consistait dans l'approbation de l'organisation libérale régionale. Je me permets de rappeler à l'honorable représentant qu'il ne reste pas tellement de libéraux dans cette région et que ceux qui restent n'auront probablement pas les titres voulus pour dire qui doit ou qui ne doit pas faire l'inspection.

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf erreur, un député veut poser une question.

M. Marchand: Oui, monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au député. Il a parlé de l'agriculture comme mode de vie et je suis d'accord avec lui, en partie. Mais veut-il dire que ce mode de vie devrait être subventionné?

M. Korchinski: Voici ce que je dis: Les économistes du gouvernement disent à ces gens qu'ils devraient prendre de l'expansion, emprunter de la Société du crédit agricole, rendre leur production efficace en ayant recours aux méthodes et aux machines modernes. Aussi, dans un sens, nous ne parlons plus de terres familiales mais d'unités économiques, si nous voulons être impersonnels. Au fil des années, les cultivateurs ont cherché à rendre leur entreprise rentable. Bien des cultivateurs, en plus de produire du maïs...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le député mais son temps de parole, en vertu du Règlement, est expiré.

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, profitant de la procédure [M. Korchinski.]

inaccoutumée que nous suivons aujourd'hui au sujet de l'attribution de certaines sommes d'argent à Sa Majesté, le président du Conseil du Trésor (M. Drury) a pu rester tranquillement à sa place, affectant pendant tout le débat la mine traditionnelle du chat qui vient d'avaler une souris.

Je suppose qu'il est satisfait de la situation où il se trouve mais j'aurais aimé être assez près de lui pour le regarder dans le blanc des yeux à travers l'allée qui nous sépare. Bien qu'il s'en soit tiré indemne, c'est son honorable ami de Saskatoon qui a supporté le choc des attaques de ce côté de la Chambre. Pendant la plus grande partie de la journée, nous avons discuté de la production de blé ou des mesures destinées à l'empêcher. Je pense, pour parler en termes bibliques, qu'à ces miches de pain de blé, il faudrait ajouter quelques poissons.

Le sujet dont je voudrais parler concerne certaines rubriques des prévisions budgétaires qui touchent l'industrie des pêches et que le ministre de Saskatoon accueillera peut-être avec soulagement. De ces 250 millions de dollars attribués dans les crédits supplémentaires, les montants qui figurent sous la rubrique «Pêches et Forêts» sont relativement modestes. Cela m'intrigue, je l'avoue. Depuis quelques semaines, le ministre des Pêches a annoncé que certains paiements seraient effectués dans des situations d'urgence, comme celle des pêcheurs de la baie de Plaisance, à Terre-Neuve, à qui la contamination des eaux a infligé des pertes.

• (8.50 p.m.)

Il y a un poste de \$182,000 pour une subvention d'aide aux travaux éducatifs des universités en matière de pêche. Il y a ensuite un poste...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'hésite à interrompre le député, car je me rends compte qu'il commence à peine son discours et que ses commentaires sont de nature préliminaire. Mais, si je me souviens bien la présidence a suggéré plus tôt aujourd'hui que tant que nous ne siégerons pas en comité plénier, si jamais nous y parvenons, il n'y ait pas de discussion sur les détails des crédits et qu'autant que possible le débat s'entienne au principe même, s'il en est, du bill à l'étude.

Je pense vraiment qu'il ne convient pas de parler de postes en particulier ou de les débattre sauf de façon générale. Le député le sait autant que moi mais j'espère qu'il s'en souviendra le temps de son exposé.

M. Barnett: Je comprends vos remarques et je vous assure que je ne donne pas ces chif-